

Compte Rendu CSE du 21 mars 2024

Incidences du passage au téléphone par internet (softphonie) dans le réseau d'agences

La direction nous a informé de son projet de mise place de la Softphonie dans le réseau d'agences. Il s'agit d'un logiciel téléphonique qui permettrait de recevoir et passer des appels depuis une connexion internet et cela entrainerait la suppression des postes téléphoniques. Les fonctions supports utilisent déjà ce dispositif.

- 4 agences collaboratives utilisent déjà la Softphonie : Orléans Martroi, Montargis la Chaussée, Bourges Pelvoysin et Saint Cyr sur Loire.
- Un test débutera sur 4 autres agences en avril : St Jean Mairie, Patay, Tours Béranger, Lamotte Beuvron. Seules 2 agences testeront la softphonie à l'accueil.

Un bilan sera présenté aux élus en juillet et le déploiement de la softphonie concernerait ensuite l'ensemble des agences CELC et l'ensemble des populations / métiers (y compris les EPR).

Le retour d'expérience nous permettra d'intervenir sur les points à améliorer. Nous vérifierons notamment que l'utilisation du casque à l'accueil et dans les bureaux sera bien perçue par la clientèle et bien acceptée par les collègues.

Dispositif été 2024

Fermeture de certaines agences du 6 au 17 août :

Les agences concernées sont : St Martin d'Auxigny, Les Aix d'Angillon, Ardentes, Chabris, Vatan, St Gauthier, Châteaudun Cours Vincent, Illiers Combray, Janville, Senonches, Chartres les petits clos, Morée, Bracieux, Chatillon Coligny, Dordives, Puiseaux, Nogent sur Vernisson, Artenay, Cléry St André, Patay, Ligueil, L'île Bouchard, Bourgueil, Tours Beaujardin.

Ouverture à 1 personne du 6 au 17 août :

Les agences concernées sont : St Germain du Puy, Chatillon sur Indre, Auneau, Chateaneuf en Thymerais, Gallardon, St Lubin des Joncherets, Selles sur Cher, Onzain, Ouzouer, Lorris, Bellegarde, Chateaurenard, Courtenay, St Jean le Blanc, St Pryvé St Mesmin, Azay le Rideau, Monnaie, Descartes, Avoine, Luynes.

- Ce dispositif vise à limiter à 1 semaine maximum d'ouverture à 1 personne pour un même salarié.
- Pas d'imposition de période de congés aux salariés des agences fermées.
- En mai, une présentation des organisations retenues sera faite aux agences concernées.

La direction continue malheureusement de fermer certaines agences l'été et d'en ouvrir d'autres à 1 salarié. Les élus du Syndicat Unifié UNSA regrettent qu'elle n'ait pas d'avantage recours aux auxiliaires d'été afin d'améliorer les conditions de travail et la qualité clientèle.

Pour nous, les salariés ne doivent pas se retrouver seul sur leur lieu de travail pour gérer une situation conflictuelle ou en cas de problème de santé.

Consultations du CSE

Avis du CSE sur les projets d'aménagement des agences de Vouvray et Saint Jean de Braye

Nous remarquons une fois de plus les coûts importants des travaux.

- 270k€ pour l'agence de Vouvray.
- 619k€ pour l'agence de St Jean de Braye dont 41k€ pour la rénovation énergétique

Les principales demandes du Syndicat Unifié UNSA ont été acceptées.

Les élus du Syndicat Unifié UNSA ont émis un avis favorable mais resteront attentifs aux conditions de travail des collègues et aux conditions de réception de la clientèle durant les différentes phases de travaux.

Effectifs CDI

01/01/2022	01/01/2023	31/01/2024	01/03/2024
1609	1545	1561	1547

Effectifs CDD et intérimaires

01/01/2022	01/01/2023	31/01/2024	01/03/2024
117	124	139	140

Postes vacants

01/03/2024
51

Bilan 2023 du temps partiel

Les mouvements par types de temps partiel

LES DEMANDES SUR L'ANNEE 2023 :

Demandes	Nouvelles demandes de temps partiel 2023					Demandes de renouvellement de temps partiel 2023					TOTAL GLOBAL
	Durée déterminée	Durée indéterminée	Congé parental	Dispositif "enfants - de 12 ans"	TOTAL	Durée déterminée	Congé parental	Durée indéterminée	Dispositif "enfants - de 12 ans"	TOTAL	
Acceptées	6	0	15	1	22	8	11	1	26	46	68
Refusées	0	0	0	4	4	0	0	0	0	0	4
TOTAL	6	0	15	5	26	8	11	1	26	46	72

Au 31/12/2023, 111 collègues bénéficient d'un temps partiel.

Les temps partiels en CDI sont refusés sauf dans le cadre d'une invalidité.

Les élus du Syndicat Unifié UNSA regrettent que 4 demandes de temps partiel dans le cadre du dispositif enfants de -12 ans ont été refusées par la direction pour des raisons d'organisation.

Rejoignez le Syndicat Unifié UNSA

Le syndicat de tous les salariés, cadres et non cadres

Syndicat Unifié UNSA
CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-CENTRE

06.88.47.60.12
suunsa.celc@orange.fr



Antoine BROAGE
Délégué Syndical Central
Élu CSE
Commissions économique et sociale



Olivier LE GOUELLEC
Délégué Syndical
Secrétaire adjoint CSE
Commissions logement et sports



Catherine MELLADO
Déléguée Syndicale
Représentante syndicale au CSE



Kevin MOYER
Délégué Syndical
Élu CSE
Commission diversité



Elodie JOERGER
Élue CSE
Commissions CSSCT et diversité



Philippe BAZIN
Élu CSE
Commissions GRIC, économique et partenariats



Adeline GIROLLET
Élue CSE
Commissions CSSCT et logement



Christophe ANGENAULT
Élu CSE
Commissions GRIC et formation



Lauriane RODOT
Élue CSE
Commissions formation et vacances-sorties



Julien-Christian BAR
Représentant des salariés sociétaires au COS